



Moulins d'autrefois

au fil de la Tave

I L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

I Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 4

I Un personnage...

Correspondance générale
de La Beaumelle

Page 6

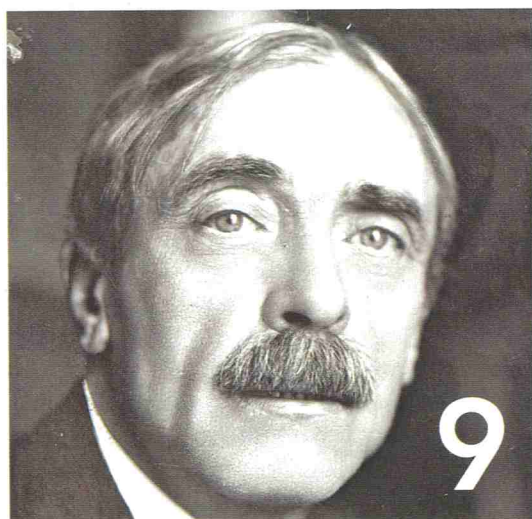
I Culture

La lecture pour la véritable
liberté de l'esprit

Page 9

LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2330

- 2 - La sélection livres du moment - Estrassinat
- 4 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 6 - Correspondance générale de La Beaumelle
- 9 - La lecture pour la véritable liberté de l'esprit
- 10 - Moulins d'autrefois au fil de la Tave - 1^{ère} partie
- 16 - Retrouvez-nous au stand 225 sur la 55^{ème} foire Alespo

Photo couverture :

La Tave à Tresques

Crédits photo : Michel Vincent

Annonces légales et actualités en pages centrales



Fondateur : Lucien André
Successeur : Michel Vincent
Directrice de la publication :
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social : 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone : 04 66 56 69 56
E-Mail : cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
Facebook : Cévennes Magazine
Instagram : [cevennes_magazine](https://www.instagram.com/cevennes_magazine)

Impression : IMP'ACT imprimerie
Tel. : 04 67 02 99 89 - ZAE Les Hautes
Garrigues - 60 Chemin de Cambounet
34380 Saint-Martin-de-Londres
Imprimé sur papier blanchi sans chlore, issu de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal : jour de parution

ABONNEZ-VOUS !

52 NUMÉROS = 45 € TTC

AU LIEU DE 83 €



N° 98

par Bernard de Fréminville

de Cal à Cal

Calamités (1716)

Incessantes... À la jonction de la plaine et de la montagne la cité d'Alais souffre parfois d'épisodes climatiques violents qui la laissent bien endolorie. Au XVIII^e siècle en voici une suite :

- 1716-1719. Mortalité des oliviers suite à des gels intenses, les récoltes sont si faibles qu'il faut faire appel au roi lui-même pour qu'il envoie 9 000 livres de secours.

- 1727. Terrible chute de grêle le dimanche de Pentecôte : fut si forte qu'elle emporta presque tous les blés vendanges et autres fruits. Le dommage est estimé par l'expert de la ville d'Alais à la somme de 43 530 livres. Répartition des indemnités en 1728 par les consuls en fonction des tailles (principal impôt) de l'an précédent, avec contrôle du curé et de quatre des principaux habitants.

- 1737. Sécheresse, brouillards, gelées et un ouragan (orouquant). Experts : six jours chacun. Les consuls tardent à les payer : ils n'ont pas daigné de faire une réponse ni se donner le moindre mouvement à ce sujet, dans la vue d'éluider le paiement desdits vacataires.

- 1739. La plupart des paroisses tiennent leurs grandes ressources de la feuille du mûrier et il est à craindre que cette ressource manque ou se voit fort affaiblie par les accidents qui sont arrivés aux feuilles et vers à soie (vers assoye). Demande aux consuls de faire expertiser les dommages. Les communautés font savoir qu'elles ne pourront satisfaire aux tailles si la feuille manque.

- 1739. Dommages causés tant par les débordements de la rivière du Gardon arrivés le 24 août, les 6 et 7 septembre, que par les ruisseaux et grandes ravines causées par les pluies extraordinaires, si surprenantes et affreuses. Arraché tous les arbres, emporté les terrains, croulé la plus grande partie des murs.

Deux contrôleurs passent vingt jours chacun à estimer les dégâts. Soixante-dix-neuf habitants sont nommément affectés, pour un total estimé à 18 570 livres, plus un global de 12 000 pour les autres.

À titre de comparaison les experts estiment le total de la taille annuelle pour la ville à 90 69 livres. Au moins trois ans d'impôt emportés par les eaux.

- 1741. Débordement du Gardon le 15 septembre, pire encore que deux ans auparavant : un tel débordement qu'on n'en a pas vu de semblable de tous les temps dont il y a mémoire, ce qui non seulement submergea une

partie de la ville mais ravagea toute la campagne. Deux experts viennent encore, quinze jours chacun. Il y a cent soixante-huit déclarants, pour un total de 87 582 livres, alors que les tailles annuelles se montent à 10 900 livres. La marquise déclare 10 800 livres de pertes, elle est exonérée de 291 livres d'impôt. Au total les remises d'impôt s'élèvent à 2364 livres.

La communauté a emprunté 1 000 livres pour faire débayer le limon des rues de la ville, les moulins sont arrêtés tout un mois.

Une dizaine de puits à roue (pousarenques) sont ruinés, un âne a été noyé, une tapisserie gâtée, ainsi que les formes à chapeaux d'un chapelier. Au moins huit ans d'impôt emportés par les eaux.

Calcaire lacustre bitumineux (1854)

À Saint-Jean-de-Maruéjols (arrondissement d'Alais), le calcaire lacustre bitumineux est employé comme pierre de taille et exploité par plusieurs propriétaires. Indépendamment de son emploi dans les constructions ordinaires, il sert aussi à paver les appartements lorsqu'il se présente en dalles de 2 à 3 pouces d'épaisseur. Le prix de carrière de ces dalles est de 5 à 6 francs la toise carrée. La principale consommation a lieu dans la localité mais on en transporte aussi à Saint-Ambroix, les Vans et jusqu'à Alais. Ce pavé est d'un assez joli effet, à cause des bandes plus brunes que lui imprime le bitume, mais il a l'inconvénient de répandre une odeur désagréable par un frottement répété.

Chaptal raconte à ce sujet que feu M. d'Avéjan, évêque d'Alais, avait fait paver un salon avec cette pierre et tailler des chambranles de cheminée, mais que l'odeur exécrationnelle due à la chaleur et au frottement obligea ses successeurs à la remplacer.

Calendrier républicain (1793)

La Convention ouvre le 20 septembre le débat qui devait aboutir à l'application d'un nouveau calendrier, dit le calendrier républicain. Le 5 octobre, il est adopté dans tous ses détails. Le décret précise que la première année de la République française a commencé à minuit le 22 septembre 1792. La deuxième année a commencé le 22 septembre 1793 à minuit, l'équinoxe vrai d'automne étant arrivé à 3 heures, 7 minutes, 19 secondes du soir. Le calendrier républicain est resté employé jusqu'au

début de l'Empire, il a été supprimé le 22 fructidor an XIII (9 septembre 1803) par un sénatus-consulte portant comme premier article : « À compter du 11 nivôse prochain, 1^{er} janvier 1806, le calendrier grégorien sera mis en usage dans tout l'empire Français ».

Beaucoup d'entrées de cet ouvrage portent sur la période concernée, les dates y sont indiquées selon les deux calendriers.

Calendriers (1794)

Rapport de l'agent national de la commune d'Alais aux administrateurs du district, le 30 ventôse an II (20 mars). Des calendriers ou almanachs inciviques furent dénoncés par un de nos officiers municipaux qui en avait trouvé un exemplaire en faisant des visites domiciliaires. Des descentes furent faites chez les particuliers faisant commerce de ces sortes d'ouvrages.

Le citoyen Gikler en porta lui-même 606 exemplaires à la Maison commune, 400 de ces exemplaires ayant pour titre Le véritable Almanach historique et prophétique de Pierre Larivay, pour l'année de grâce 1794, imprimé à Marseille et le surplus ayant pour titre Calendrier républicain pour la 2^{ème} année de la République, imprimé à Carpentras par Puget.

Procès-verbal fut dressé de cette remise volontaire et les calendriers saisis ayant été examinés par le tribunal de police municipale, on trouva qu'ils étaient contraires au calendrier actuel, et contenaient des désignations qui pouvaient produire le même effet. Le tribunal, la copie des lettres de Gikler ayant été lue, demeure convaincu que ce dernier n'avait eu aucune mauvaise intention en achetant et en vendant ces calendriers, de manière qu'il a été déclaré n'y avoir lieu de prononcer aucune peine contre lui. Mais il a été ordonné que ces calendriers soient brûlés au pied de l'arbre de la liberté, au sortir du temple de la Raison, la 2^{ème} décade du présent mois, et que le jugement serait imprimé et affiché. Cet autodafé fut fait en présence du représentant du peuple Borie.

CALLON Pierre-Jules (1815-1875)

Né le 9 décembre 1815 à Houlme (Seine-inférieure), élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris. Il commence par professer à l'École des Mines de Saint-Etienne, de 1839 à 1845. Il passe de là dans le Gard, pour fonder l'École des maîtres ouvriers mineurs d'Alais. Il est autorisé en 1846 à prendre simultanément la direction des mines de la Grand'Combe. Il y met en place un système très simple et très ingénieux pour organiser la circulation des wagonnets en n'utilisant presque que la force de la gravité. En 1848, il est appelé à Paris pour la chaire d'exploitation des mines et de machines à l'École des Mines de Paris, il y reste jusqu'en 1872. De 1873 à 1875, il publie son Cours de machines en deux volumes et les deux premiers volumes de son Cours d'exploitation des mines. En outre de son enseignement et de ses occupations industrielles, il est rapporteur de la Commission centrale des machines à vapeur. Il devient aussi le conseil ou l'administrateur de nombreuses entreprises minières. Il meurt le 8 juin 1875. Son buste est alors élevé sur la place principale de la Grand'Combe.

Calmette (rue et impasse du docteur)

Rive gauche du Gardon, quartier de Clavières, rue bien droite (ce qui est rare à Alès sauf en centre-ville) partant de l'esplanade de Clavières jusqu'à la rue Jules Verne. L'impasse homonyme, non moins droite, s'y greffe vers le Nord.

CALMETTE Albert (1863-1933)

Médecin et bactériologiste militaire, né le 12 juillet 1863 à Nice et mort le 29 octobre 1933 à Paris. Sa renommée tient à la mise au point entre 1904 et 1928, avec Camille Guérin, de la vaccination contre la tuberculose grâce au BCG (Bacille Calmette-Guérin).

Calquières (rue des)

Ancienne voie d'Alais, attestée en 1393 avec cinq maisons. Elle indique l'importance et l'ancienneté du commerce de la tannerie à Alais, auquel une rue entière était réservée. Parallèle au fleuve, dont la séparait la rue du Barry, elle allait de la rue de la Meunière à la rue du Portalet. Une porte du même nom existait au rempart sur l'emplacement du Moulin-Neuf. Son nom est la traduction languedocienne-française de calcheria, fosse à tan, tannerie, dérivé du latin calx, chaux, dont l'emploi est nécessaire dans la dépilation des cuirs.

Les calquières étaient des fosses, ou réservoirs, réparties autour de la rivière. Leurs dalles ou pierres en degrés plongeaient dans l'eau et permettaient le tannage des peaux. Leur activité empuantissait l'air dans tout le quartier. Le compoix de 1393 indique la présence de 18 calquières dans le quartier des Aires. Rue encore présente sur les plans de 1810, 1858 et 1910.

DE CALVIÈRE Charles-François-Marie-Anne-Joseph (1810-1871)

Marquis. Député. Né à Avignon le 12 août 1810 d'Emmanuel Calvière, lui-même député sous la Restauration. Député au Corps législatif de 1852 à 1857, propriétaire, membre du Jockey-club et chevalier de la Légion d'Honneur, il est élu, le 29 février 1852, député au Corps législatif par la 3^{ème} circonscription du Gard (dont Alais) avec une très large avance sur ses concurrents. Dans cette élection, M. de Calvière, connu précédemment pour ses opinions royalistes, a reçu l'appui du gouvernement présidentiel, ce qui fait dire à un biographe : « M. le marquis de Calvière était un légitimiste tellement fidèle qu'il eut un duel avec un autre membre du Jockey-club, légitimiste rallié, à la suite de son vote pour l'indemnité Pritchard. Aujourd'hui M. de Calvière est légitimiste-napoléonien, deux qualifications qui hurlent de se trouver ensemble. M. de Calvière, s'il faut en croire ses protestations, aurait été candidat du gouvernement malgré lui. Il a assez haut déclaré, en cette circonstance, son indépendance pour que l'on doive y croire ».

M. de Calvière donne sa démission de député l'année même de son élection. Mort à Ostende (Belgique), le 29 octobre 1871.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

UN PERSONNAGE

& son histoire

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE LA BEAUMELLE (1726-1773).

Par Olivier **POUJOL**

Éditée par Hubert Bost, Claude Lauriol et Hubert Angliviél de la Beaumelle en dix-huit volumes (2005-2024).

La correspondance générale de la Beaumelle a d'abord été publiée par la Voltaire Foundation à Oxford, puis le relais a été pris par les éditions Slatkine (Genève) et Honoré Champion (Paris). Le tome XVIII (août 1772 - décembre 1778), dernier volume de cette vaste entreprise, vient de paraître en septembre 2024. Ce volume se prolonge jusqu'en 1778 (succession de la Beaumelle, avenir de ses deux jeunes enfants, inventaires après décès de ses bibliothèques, sort de ses manuscrits). La correspondance générale comprend les lettres de la Beaumelle ainsi que les lettres qui lui furent adressées, publiées dans leur intégralité et dans l'ordre chronologique (il a treize ans pour la première lettre conservée), avec l'ajout de lettres entre tiers dont ne sont publiés que les passages le concernant. On éprouve beaucoup de plaisir à découvrir son aisance de plume. Cet esprit brillant et indépendant écrivait bien (éloge qu'il partage avec d'autres au XVIII^e siècle).

Laurent Angliviél est né à Valleraugue le 28 janvier 1726. Il est le fils du protestant nouveau converti Jean Angliviél, bourgeois de Valleraugue, et de Suzanne d'Arnal qu'il perdit très tôt. Il meurt à Paris, terrassé par la maladie, le 17 novembre 1773 et son beau-frère le fait enterrer dans le cimetière du Port-au-Plâtre concédé aux protestants parisiens. Laurent fit de brillantes études au collège de l'Enfant-Jésus à Alès dont une des missions était de ramener au catholicisme



Portrait de la Beaumelle par Jean-Étienne Liotard (en 1771)

les enfants de huguenots. Il passa huit années à Alès (novembre 1734 - septembre 1742), prit goût pour la poésie et devint un excellent latiniste (c'est à lui que revint l'honneur d'haranguer en vers latins l'évêque d'Alès venu vi-

Festival Les Chemins de Tolérance *Les Lumières en Cévennes*

Dixième anniversaire du Festival
Du jeudi 18 juillet au mercredi 22 août 2024

siter le collège). Il adhère à la foi catholique pour de courtes années jusqu'à son retour à Valleraugue. Sa conversion au protestantisme est datée de 1744 quand il se réfugie pour un temps au Désert. Au sortir du collège, il avait été placé en apprentissage à Lyon chez des cousins négociants, mais il les abandonna vite. Son père l'autorisa à partir pour Genève afin d'y poursuivre des études de théologie. Parce qu'il était prudent pour les jeunes huguenots qui séjournèrent dans la cité de Calvin de détourner l'attention du Résident de France, il prit en 1745 le pseudonyme la Beaumelle en usage dans sa famille. Il se fait connaître après son départ de Genève sous le nom d'Angliviel de la Beaumelle. Il est reçu proposant, mais il ne devint jamais ministre. Il quitta Genève en mars 1747 muni d'un certificat de la compagnie des Pasteurs pour se placer comme précepteur au Danemark. On peut considérer que sa formation prend fin alors. Il venait d'avoir 21 ans.

Nous n'allons pas plus loin dans la vie de la Beaumelle, qui fit une belle carrière de journaliste, d'historien, d'écrivain, de philosophe dans l'Europe des Lumières. Il est encore connu aujourd'hui pour avoir été l'adversaire de Voltaire depuis des remarques faites au sujet de son Siècle de Louis XIV

Valleraugue (Gard) — Quai et Pont sur l'Hérault



dénonçant la légèreté de l'information et soulignant des erreurs dans l'ouvrage. La haine que lui porta Voltaire qui lui imposa deux séjours à la Bastille, lui fit beaucoup de mal. Face à l'histoire selon Voltaire, Angliviel publie à Amsterdam les 15 volumes de ses Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon et à celle du siècle passé suivi de Lettres de Madame de Maintenon. Laurent Angliviel a été un champion de la tolérance, publiant dès 1748 les thèses de L'Asiatique tolérant, véritable traité sur la tolérance adressé au roi de France, et il fut, depuis Toulouse et son Languedoc natal où il avait été exilé, le premier défenseur de Calas dans un écrit intitulé La Calomnie confondue publié « au Désert » par Paul Rabaut. La Beaumelle a joué un rôle important dans la lente conquête de la tolérance civile par les protestants. Il réclama la liberté de conscience. Il s'expliqua sur sa conception des institutions sociales et politiques dans Mes pensées ou Le qu'en-dira-t-on? (Copenhague, 1751).

Cette édition monumentale, établie sur presque vingt années, est à présent une source incontournable pour l'étude de l'histoire religieuse et de l'histoire intellectuelle de la France dans l'Europe du siècle des Lumières. Félicitons MM Bost, Lauriol, Angliviel de la Beaumelle pour la conduite jusqu'à son terme d'une vaste entreprise désormais fort utile pour les historiens du protestantisme et pour les dix-huitiémistes et qui ravira aussi tous les passionnés par les Cévennes et leurs écrivains. Un salut tout particulier pour Claude Lauriol, ancien professeur au lycée Jean-Baptiste Dumas à Alès, professeur émérite à la faculté des Lettres de Montpellier, maire du Pont-de-Montvert de 1971 à 1995, conseiller général de la Lozère de 1973 à 1992, auteur d'un ouvrage magistral sur La Beaumelle, un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire, Genève, librairie Droz, 1978.

Depuis une dizaine d'années, un festival de la tolérance autour de la mémoire locale de la Beaumelle, nommé Les chemins de Tolérance, est organisé chaque été à Valleraugue.

Ci-dessus: L'affiche 2024 du Festival.

Ci-contre: Hubert Angliviel de la Beaumelle à Valleraugue lors d'un Festival.

10^{ème} Festival

LES CHEMINS DE TOLERANCE

Les lumières en Cévennes

Valleraugue, Val d'Aigoual, Sud-Cévennes

Du 18 juillet au 22 août 2024

ASSOCIATIONS ARPOÉZI-EN-AIGOUAL & ACTIVE

Arpoezi-en-Aigoual : Chemin du Colombier, Valleraugue, 30570 Val d'Aigoual
 Tél. : 06 88 40 07 08 - arpoezi@laposte.net - <http://www.valleraugue.fr>
 Active, Association Culturelle pour le Texte et l'Image Vivante
 Tél. : 06 50 50 65 3207 - association.active@wanadoo.fr - <http://www.association-active.fr>
 Office du tourisme de Val d'Aigoual - Tél. : 04 87 64 82 15



LA LECTURE POUR LA VÉRITABLE LIBERTÉ DE L'ESPRIT

Relevé par Jean-Marc Gardès

« Nous sommes surtout harcelés de lectures d'intérêt immédiat et violent. Il y a dans les feuilles publiques une telle diversité, une telle incohérence, une telle intensité de nouvelle (surtout pour certains jours), que le temps que nous pouvons donner par vingt-quatre heures à la lecture en est entièrement occupé, et les esprits troublés, agités ou surexcités.

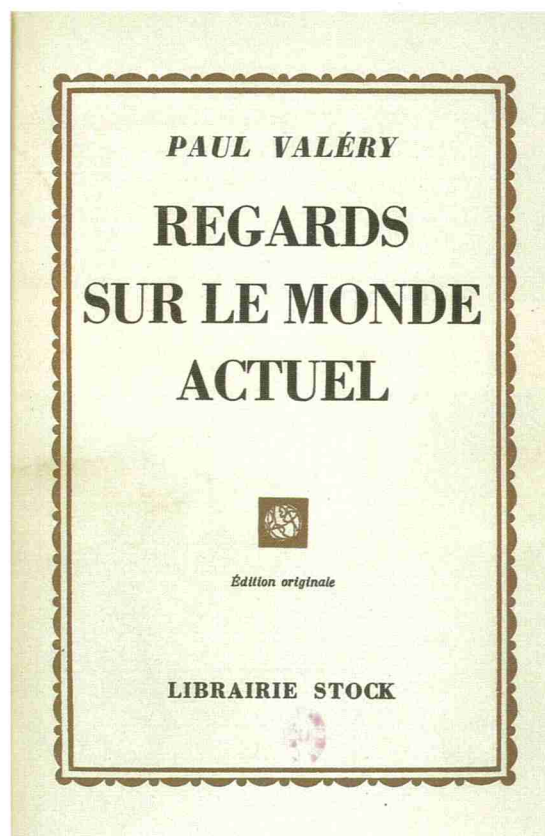
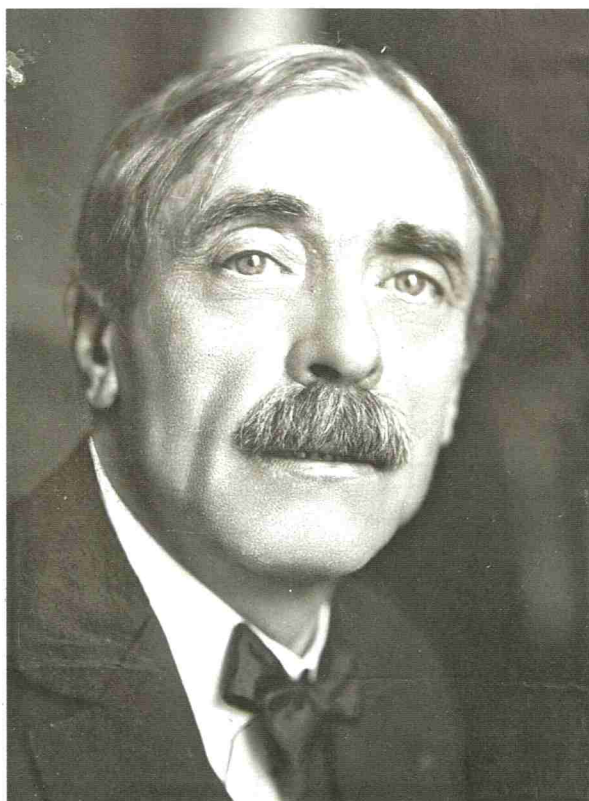
L'homme qui a un emploi, l'homme qui gagne sa vie et qui peut consacrer une heure par jour à la lecture, qu'il la fasse chez lui, ou dans le tramway, ou dans le métro, cette heure est dévorée par les affaires criminelles, les niaiseries incohérentes, les ragots et les faits moins di-

vers, dont le pêle-mêle et l'abondance semblent faits pour ahurir et simplifier grossièrement les esprits [...] Notre homme est perdu pour le livre... Ceci est fatal et nous n'y pouvons rien.

Tout ceci a pour conséquence une diminution réelle de la culture; et, en second lieu, une diminution réelle de la véritable liberté de l'esprit, car cette liberté de l'esprit exige au contraire un détachement, un refus de toutes ces sensations incohérentes ou violentes que nous recevons de la vie moderne, à chaque instant. »

Paul Valéry, extrait de la liberté de l'esprit, dans *Regards sur le monde actuel et autres essais* (1931).

Paul Valéry photographié par Henri Manuel, vers 1925



MOULINS D'AUTREFOIS AU FIL DE LA TAVE

1^{ère} partie

Par Michel Raulet

Reprise d'un article publié en 2012 par l'association *Étincelles à Lussan* dans le magazine éphémère n° 3 « Garrigues ».



Figure 1 : Les gorges de l'Aiguillon



Figure 2 : Vallée de la Tave

Parmi les rares cours d'eau qui s'échappent du massif du Lussan, le contraste est saisissant entre le parcours tourmenté de l'Aiguillon au cœur des falaises calcaires des Concluses et le cheminement paisible de la Tave dans une riante vallée.

Le hasard des plissements géologiques a créé ici un large

sillon où ont été conservés des dépôts continentaux épais d'argile, de sable, de grès, favorables à l'infiltration et à la circulation des eaux de pluie. Ce caractère humide du sous-sol maintient un débit permanent de la rivière, renforcé en chemin par l'apport de sources et de ruisseaux affluents. La vallée est fertile, propice à une poly-

Figure 3 : Saint-Pons-la-Calm



Figure 4 : Tresque



culture de vignes, prairies, céréales et arbres fruitiers dont la mosaïque colorée s'inscrit entre des versants boisés, surmontés par la silhouette dentelée de la dizaine

de villages qui jalonnent son cours, depuis La Bruguière en amont jusqu'à Laudun au confluent de la Cèze et du Rhône où aboutit la Tave.



Figure 5: La Tave et ses affluents



Figure 6: Chargement des gerbes de blé
Figure 8: Dépiquage des épis sur l'aire



Figure 7: Moissonneurs en action
Figure 9: Boisseau de grains à moudre



Qui dit agriculture et céréales doit aussi penser à la présence de moulins à proximité pour moudre le grain car le transport à distance des marchandises était onéreux au temps des mules et des charrettes. C'est pourquoi, très tôt la Tave et ses affluents ont été aménagés pour

produire l'énergie nécessaire à l'installation de moulins à eau. Ils s'enchaînaient tout au long du cours d'eau et l'historien Marcel PARIS a pu en recenser 25 et en évoquer l'histoire. (Ouvrage épuisé: Moulins à eau, moulins de Tave).



Figure 10: Moulin du Tournel

Aujourd'hui, nombre d'entre eux ont disparu et ceux qui subsistent ont fermé depuis longtemps. Parfois ils doi-

vent leur survie à leur transformation en habitation de caractère agrémentée par la présence d'un plan d'eau.

Figure 11: Levée de détournement de l'eau vers un béal





Figure 12: Béal d'amenée d'eau



Figure 13: Bassin ou écluse

Nous allons juste en évoquer quelques-uns, sans rentrer dans le détail de leurs histoires qui remonte parfois au Moyen-Âge. À l'époque de l'ancien régime, seuls les nobles pouvaient faire construire des moulins sur les cours d'eau car détenteurs des droits d'eau. La chose se compliquait si le seigneur n'était propriétaire que d'une rive,

il devait alors s'entendre avec son vis-à-vis pour construire la levée ou traverser des terres de tiers pour son béal. Les archives fourmillent de documents sur des procès interminables! Lorsque le moulin était enfin construit, il le louait alors à bail à des meuniers pour rentrer dans ses fonds et augmenter ses revenus.

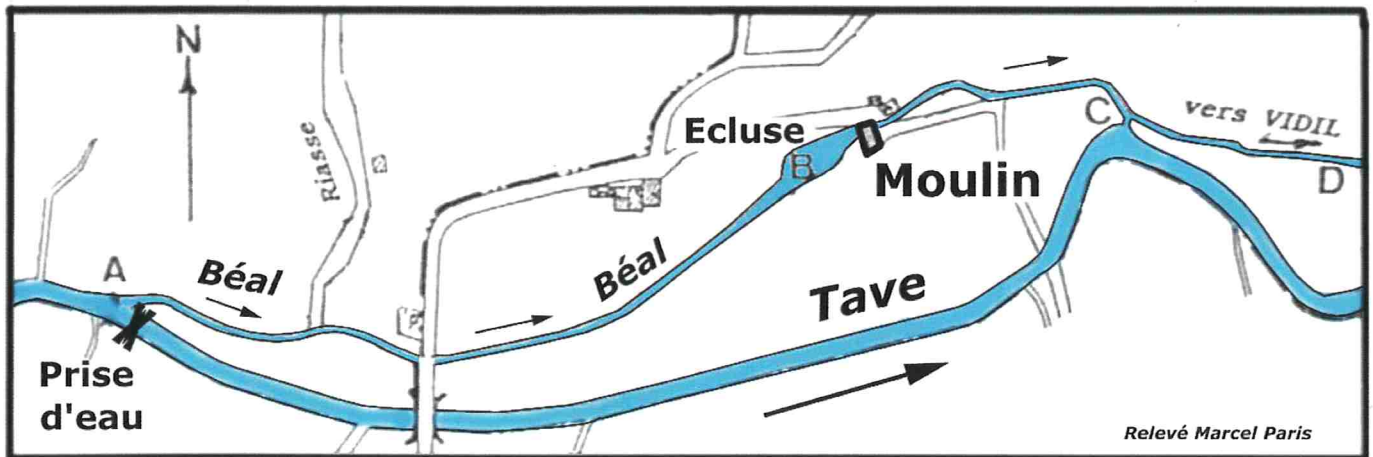


Figure 14: Aménagement hydraulique d'un moulin

Qu'il soit bladier, à gruau, à huile d'olive ou papetier, un moulin type comprend une prise d'eau en amont A, pour dériver une partie de l'eau de la rivière vers un petit canal ou « béal » à l'aide d'un barrage appelé « levade ou levée ». Un jeu de vannes, de simples planches, permet de contrôler l'accès de l'eau ou de la rejeter à la rivière en cas de crue par exemple.

Le béal court ensuite le long de la rivière permettant au passage d'entretenir une prairie verte jusqu'à obtenir une différence de niveau d'au moins 3 mètres avec le lit de la rivière.

Dans le cas de la Tave à faible pente, cela pouvait représenter un parcours de 300 à 700 mètres. L'eau du béal remplissait un bassin, « une écluse », B, afin de stocker un volume d'eau suffisant pour faire tourner le moulin un certain temps. Le moulin s'arrêtait donc

de fonctionner le temps nécessaire au bassin pour se remplir entre deux éclusées.

L'énergie de la chute d'eau faisait tourner une roue dont l'axe entraînait, à l'étage au-dessus de la chambre motrice, Fig 17 et Fig 17 bis, une meule horizontale, ou une paire de meules verticales, en rotation au-dessus d'une grande meule horizontale immobile dite dormante. C'est sous ces pierres mobiles que les grains étaient moulus et la farine recueillie à la périphérie.

L'eau retournait ensuite à la rivière par un canal de fuite, disponible pour un autre moulin en aval.

Parfois comme on le voit sur les plans suivants, deux moulins pouvaient s'enchaîner sur le même béal avec l'inconvénient d'être tributaire du premier pour l'écluse, Fig 14 C et D.



Figure 15: Principe d'un moulin à roue verticale

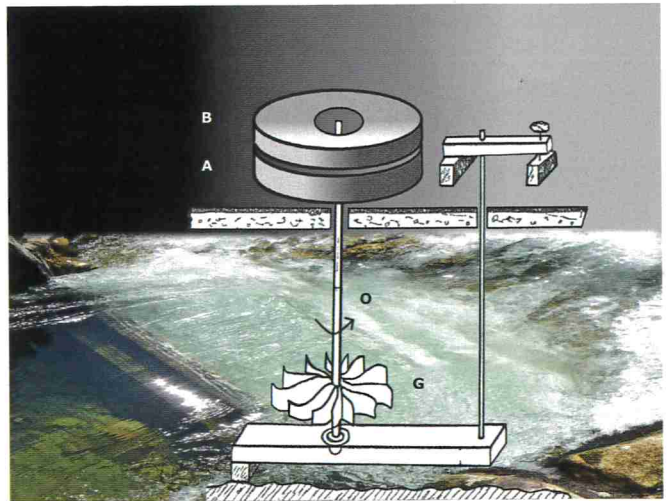


Figure 16: Schéma d'un moulin à rouet

Deux types de roues étaient utilisés: soit une grande roue verticale, Fig 15 A, munie de pales sur lesquelles retombait l'eau de l'écluse, soit une petite roue munie de cuillères, Fig 16 G, et posée à plat dans une chambre ma-

çonnée où l'eau arrivait en force sur les cuillères à travers un pertuis. Ce deuxième dispositif était le plus courant dans les petits moulins car il mettait en œuvre moins de pièces de transmission.



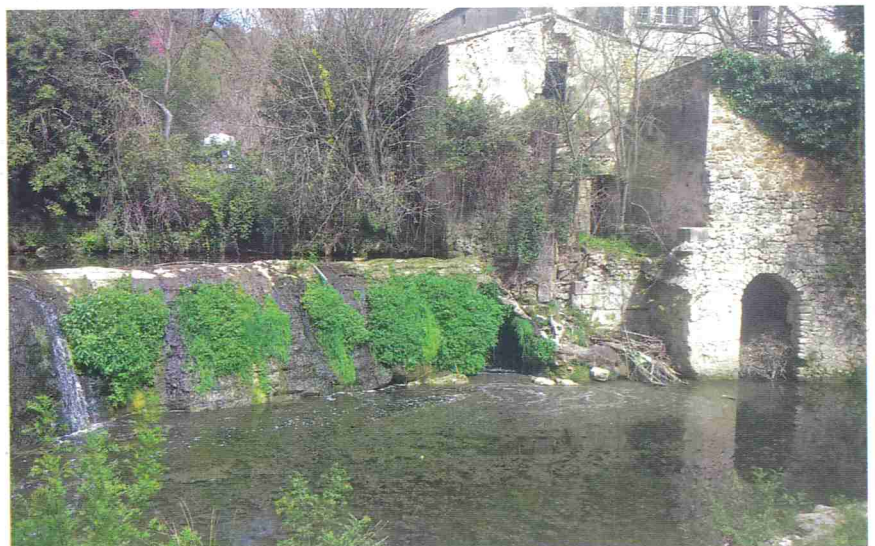
Figure 17: Type de meules en pierre utilisées



Figure 17 bis: meules verticales tournantes

Les grains déversés au-dessus de la meule tournante, Fig 17 et 17 bis, passaient à travers l'orifice de l'axe et étaient écrasés entre les deux pierres, puis la mouture était triée par des soies pour séparer la farine des pailles. Suivant le type de céréale: blé pour l'alimentation humaine, avoine pour les chevaux, gruau pour le bétail, la finesse de la mouture n'était pas la même et demandait plus ou moins de soins. Ces moulins ont fonctionné pendant des siècles avant d'être remplacés par des machines à vapeur au XX^e siècle, puis les crues nombreuses, le manque d'entretien, la végétation et l'abandon des usages de la rivière ont effacé leur présence à de rares exceptions près.

Figure 18: Exemple d'un moulin à l'abandon (Grabels 34)



Souvenirs d'un enfant de meunier par Marcel PARIS, extrait de son ouvrage « Moulins à eau, Moulins de Tave »

« Ne nous ont-ils pas fait souvent rêver ces vieux moulins au fil de l'eau, blottis au milieu des arbres, cachés par l'aulnaie qui serpente de part et d'autre du moindre ruisseau, ensevelis sous un lierre envahissant et destructeur, vieilles bâtisses souvent ruinées avec leurs passages souterrains quelque peu mystérieux, défendus par les ronces et dont rien ne laisse deviner l'intense activité passée ?

Moulins à eau, doublement chers à mon cœur, d'abord en tant que témoins d'un passé et d'un mode de vie totalement révolus, ensuite parce que c'est dans l'un d'eux que s'est écoulée mon enfance, car jusqu'à mon grand-père on était meunier de père en fils dans la famille.

De ce moulin dont les moindres recoins m'étaient familiers, si les ans l'avaient privé de toute sa machinerie annexe (blutoir, trieur, etc...), la partie essentielle demeurait. Je me souviens encore de ces soirs, où pendant l'occupation, lors de la dernière guerre, clandestinement, à la maigre lueur d'une lampe à pétrole, le vieux moulin renaissait, l'espace de quelques heures et où le grondement sourd des eaux libérées se mêlait au bruit du tonnerre car l'on profitait des soirs de gros orages pour faire moudre afin que le lâcher des eaux ne trahisse point notre occulte besogne.

Ces moulins présentaient toutefois certains dangers en particulier en période de crue car ces petits ruisseaux qui sont presque agonisants au plus fort de l'été peuvent devenir redoutables lors des gros orages d'au-

tomne, se transformant en torrents furieux dévastant tout sur leur passage. De plus, les moulins situés forcément dans un bas-fond, à l'extrémité inférieure d'une combe parfois importante recueillent toutes les eaux de ruissellement qui viennent s'ajouter au flot impétueux du ruisseau drainant tout un bassin de plusieurs kilomètres carrés.

Maints moulins ont fait les frais de la conjonction de ces deux facteurs. En général, dès que l'orage menaçait, on coupait l'arrivée d'eau à l'écluse grâce à une vanne de dérivation placée à quelques dizaines de mètres en aval de la prise d'eau et qui renvoyait l'eau directement au ruisseau.

Quand l'orage s'approchait je vois encore mon père s'abritant sous un sac de jute replié en forme de capuchon pour se préserver de la pluie revenir de détourner les eaux, trempé de la tête aux pieds et obligé de changer de vêtements.

Outre ce danger potentiel, la présence de l'écluse mais aussi celles des canaux d'amenée et de fuite présentaient un danger de noyade permanent principalement pour les enfants. On tâchait de les éloigner de ces lieux en leur racontant des histoires fantastiques ou en leur faisant peur. Ainsi je me rappelle que dans mon enfance, on évoquait la présence du "tire-nego", sorte de monstre aquatique qui attire et noie les enfants trop curieux. J'avoue que cela me frappait de terreur et m'a tellement marqué que plus de cinquante ans après, ce n'est pas sans une véritable appréhension que j'examine certains recoins, devenus pourtant bien inoffensifs, de ces moulins ruinés. »

À suivre...

Figure 19: Moulin de Simon Chazel s à St Laurent la Vernède

